

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
20 février 2023**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 
INITIALES DU PRÉSIDENT 

Procès-verbal de la séance du **conseil d'administration** du Centre de services scolaire des Draveurs tenue en présentiel au Salon de la gouvernance Rolland-Bérubé, le lundi **20 février 2023** à compter de **18 h 30**.

PRÉSENCES :

Membres parents : Karine Ann Ciura, Marie-France Joanisse, Anne-Marie Loiselle, Jérôme Maltais, Annie Goudreau

Membres du personnel scolaire : Sara Duguay, Stéphanie Bourbonnais, Julie Roussel (virtuel), Mélanie Saumure, Alexandria Duchaussoy-Girard

Membres de la communauté : Micheline Marcotte Boucher, Nathalie Dorais-Pagé, Gilles Morisset (virtuel), Katherine Sarrazin (a quitté à 19 h 17), Paul Loyer

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Manon Dufour, Directrice générale, Madame Julie Laberge, Directrice générale adjointe, Madame Julie Legault, Directrice générale adjointe, Monsieur Guy Bélair, Directeur général adjoint et Service des ressources informatiques, clientèle et transports, Monsieur Christian Laforest, Directeur général adjoint et Secrétaire général, Madame Josée St-Hilaire, Coordonnatrice au Service des ressources éducatives.

CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION

Le président, monsieur Jérôme Maltais constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

C283-2302 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Annie Goudreau que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté à l'unanimité

C284-2302 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 DÉCEMBRE 2022

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher que le procès-verbal du 12 décembre 2022 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

AVIS DE SUIVIS DU 12 DÉCEMBRE 2022

Les membres sont informés que tous les suivis ont été effectués.

DÉNONCIATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Mesdames Sara Duguay et Alexandria Duchaussoy-Girard font une dénonciation d'intérêt pour le point 7 de l'ordre du jour « PLANIFICATION DE LA RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE 2023-2024 ». Elles s'abstiendront donc de voter sur le projet de résolution.

PAROLE AU PUBLIC

Madame Kim Lafleur Lauriault, présidente du Syndicat du Soutien Scolaire de l'Outaouais prend la parole. Elle exprime le désaccord du syndicat avec la mention inscrite sur le calendrier scolaire « congé pour élèves et enseignant(e)s ». En effet, elle mentionne que le CSSD devrait prendre la décision, dans un geste d'inclusion, de remplacer cette mention par « congé pour les élèves et les membres du personnel ». Il y aurait ainsi une meilleure représentativité de l'ensemble des membres du personnel qui inclut les enseignants, mais aussi le personnel de soutien et les professionnels.

C285-2302 PLANIFICATION DE LA RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE 2023-2024

CONSIDÉRANT l'analyse des données démographiques du Centre de services scolaire des Draveurs ;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Draveurs procède à l'analyse de ses données démographiques par secteur ;

CONSIDÉRANT le manque d'espace dans les écoles secondaires, plus particulièrement à l'école Polyvalente de l'Érablière ;

CONSIDÉRANT les rencontres de consultation tenues les 13 et 20 décembre 2022 et le 17 janvier 2023 auprès des parents concernés par des changements de territoire ou d'édifice ;

CONSIDÉRANT le sondage effectué auprès de tous les parents concernés par les changements de territoires proposés ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de parents ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources informatiques, clientèle et transport et de la Direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé d'adopter le document intitulé « Planification de la répartition de la clientèle préscolaire, primaire et secondaire pour l'année scolaire 2023-2024 ».

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
20 février 2023**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 
INITIALES DU PRÉSIDENT 

Abstentions : Sara Duguay et Alexandria Duchaussoy-Girard

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

C286-2302 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2022-2023

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires équilibrées 2022-2023 dûment adoptées le 30 juin 2022 et déposées au ministère de l'Éducation (MEQ) ;

CONSIDÉRANT le processus de révision budgétaire effectué par chaque direction d'unité administrative et par le Service des ressources financières ;

CONSIDÉRANT les sommes dégagées par la marge de manœuvre pour les incertitudes en début d'année ainsi que par la masse salariale ont permis de faire des choix budgétaires ;

CONSIDÉRANT les choix budgétaires – partie 1 inclus dans la révision budgétaire ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières, de la Direction générale, du comité de répartition des ressources et du comité de vérification ;

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher d'accepter le dépôt du budget révisé 2022-2023 de 270 584 352 \$ équilibré.

Adopté à l'unanimité

C287-2302 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT

CONSIDÉRANT la politique de contributions financières exigées des parents ;

CONSIDÉRANT le montant déboursé par les parents pour que le Centre de services scolaire des Draveurs organise le transport pour les élèves faisant partie d'un projet pédagogique particulier ou en demande d'accompagnement de transport, dans une école secondaire autre que leur école de territoire ;

CONSIDÉRANT les nombreux bris de service de nos compagnies de transport depuis le début de l'année scolaire 2022-2023 ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de transport des élèves ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources informatiques, clientèle et transport et de la Direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Joanisse de rembourser exceptionnellement les frais de transport aux parents, pour l'année scolaire 2022-2023, pour l'organisation du transport des élèves faisant partie d'un projet pédagogique particulier ou en demande d'accompagnement de

transport, dans une école secondaire autre que leur école de territoire et de poursuivre les réflexions sur l'organisation du transport pour ces élèves.

Adopté à l'unanimité

C288-2302 ABROGATION - POLITIQUE 56-34-01 « LE RÔLE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT AU REGARD DES SOLLICITATIONS ET DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES »

CONSIDÉRANT la politique 50-42-01 « Politique sur la commandite, la publicité et autres formes de communication-sollicitation » mise en place le 25 août 2020 ;

CONSIDÉRANT que la politique 56-34-01 « Le rôle du conseil d'établissement au regard des sollicitations et des activités parascolaires » est similaire et n'est plus utilisée ;

CONSIDÉRANT que cette politique n'a donc plus sa raison d'être ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières et de la Direction générale ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anne-Marie Loiselle que la politique 56 34-01 « Le rôle du conseil d'établissement au regard des sollicitations et des activités parascolaires » jointe à la présente, soit abrogée.

Adopté à l'unanimité

C289-2302 POLITIQUE 55-41-01 - POLITIQUE LOCALE DE GESTION DES CADRES

CONSIDÉRANT les changements à la politique 55-41-01 « Politique locale de gestion des cadres » ;

CONSIDÉRANT que l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) et l'Association des directions d'établissement d'enseignement de l'Outaouais québécois (ADEOQ) ont été consultées quant aux précisions et modifications apportées à la politique ;

CONSIDÉRANT que les instances sont en accord avec celles-ci ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé d'adopter la politique modifiée 55-41-01 « Politique locale de gestion des cadres ».

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
20 février 2023**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 
INITIALES DU PRÉSIDENT 

**C290-2302 ENTÉRINEMENT DES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES-
MESURE « MAINTIEN DES BÂTIMENTS »**

CONSIDÉRANT l'article 5 du règlement 50-42-02 « Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs » ;

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue du ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de la mesure « Maintien de bâtiments » ;

CONSIDÉRANT les conditions de chantier rencontrées lors des travaux ;

CONSIDÉRANT la Loi sur les contrats des organismes publics ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais d'entériner les coûts supplémentaires pour le projet décrit dans le document présenté.

Adopté à l'unanimité

**C291-2302 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE
RÉPARTITION DES RESSOURCES**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-42-02 « Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs » délègue à la direction générale le pouvoir d'instituer un comité de répartition des ressources ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.3 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de répartition des ressources a pour fonction de faire des recommandations au conseil d'administration du centre de services scolaire en vue d'établir les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus conformément à l'article 275, de déterminer cette répartition conformément à l'article 275.1, incluant les critères servant à déterminer les montants alloués, et de déterminer la répartition des services éducatifs complémentaires conformément à l'article 261 ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.4 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de répartition des ressources doit faire annuellement une recommandation au conseil d'administration quant à l'affectation des surplus des établissements d'enseignement du centre de services scolaire conformément à l'article 96.24 ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de répartition des ressources ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais d'adopter les recommandations émises par le comité de répartition des ressources dans le document joint.

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
20 février 2023**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL GL
INITIALES DU PRÉSIDENT JL

**C292-2302 AUTORISATION DES VACANCES ET DES CONGÉS DE LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE**

CONSIDÉRANT le principe de transparence inhérent à l'autorisation des vacances et congés de la directrice générale ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher que les vacances et congés de la directrice générale soient déposés au comité des ressources humaines pour entérinement.

Adopté à l'unanimité

SUIVI DES TRAVAUX DU CERÉ

Madame Dufour informe les membres que les travaux du CERÉ en lien avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) avancent bien. Les objectifs ministériels ont été reçus et les consultations prévues par la loi se dérouleront de la mi-mars à la mi-avril.

CALENDRIERS SCOLAIRES 2023-2024

Les calendriers scolaires sont déposés. On indique que la proposition faite pendant le point « parole au public » de changer la mention inscrite sur le calendrier scolaire « congé pour élèves et enseignant(e)s » pour « congé pour les élèves et les membres du personnel » est acceptée. La modification sera faite dès que possible.

INDICATEURS DE GESTION

Une présentation des indicateurs de gestion est faite. Il est entendu que les membres du conseil d'administration présents ont reçu toute l'information nécessaire et pertinente en lien avec le sujet ci-haut mentionné et qu'ils ont pu exercer leur droit de poser des questions auxquelles ils ont obtenu réponse ou, si tel est le cas, confirmation qu'un suivi sera fait sur un élément particulier du dit sujet.

PRÉSENTATION DE L'ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL INTÉGRÉ

M. Guy Bélair présente l'outil interactif qui permet aux directions d'établissement d'avoir un aperçu des opérations à faire en lien avec les différents services et, ce, selon les échéances prévues par la loi ou le calendrier des opérations du CSSD. Les commentaires reçus sont très positifs.

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
20 février 2023**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 
INITIALES DU PRÉSIDENT 

ENTENTE AVEC *PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU*

Madame Dufour mentionne aux membres qu'une entente a été conclue avec l'entreprise *Produits forestiers Résolu* afin que des paramètres soient mis en place pour faciliter l'embauche par le CSSD de membres de la famille des employés de l'entreprise venant de l'extérieur de la région. Cette entente permettra à l'entreprise d'être encore plus attractive et au CSSD de combler, en partie, son manque de main d'œuvre dans certains corps d'emploi.

POSTES À COMBLER ET ÉCHÉANCIER 2023 DE LA PÉRIODE DE DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSD

M. Christian Laforest présente les postes à combler ainsi que l'échéancier 2023 de la période de désignation des membres du conseil d'administration du CSSD.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les membres prennent connaissance des activités de la directrice générale.

DÉCISIONS PRISES PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Vous trouverez ci-dessous le lien permettant d'accéder à toutes les décisions de la directrice générale :

<https://www.cssd.gouv.qc.ca/centre-services-scolaire-draveurs/decisions-de-la-directrice-generale>

Il est entendu que les membres du conseil d'administration présents ont reçu toute l'information nécessaire et pertinente en lien avec le sujet ci-haut mentionné et qu'ils ont pu exercer leur droit de poser des questions auxquelles ils ont obtenu réponse ou, si tel est le cas, confirmation qu'un suivi sera fait sur un élément particulier du dit sujet.

DÉPÔT DES COMPTES RENDUS (NON ADOPTÉS) :

- a) Comité de vérification
- b) Comité des ressources humaines
- c) Comité de gouvernance et d'éthique

Les comptes rendus du comité de vérification et du comité de gouvernance et d'éthique sont déposés.

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
20 février 2023**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL GL
INITIALES DU PRÉSIDENT JM

DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le 8 mai 2023 à 18 h 30.

C293-2302 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer que la séance soit levée. Il est 19 h 32.

Adopté à l'unanimité



Christian Laforest
Secrétaire général



Jérôme Maltais
Président